

Publié le 2 avril 2020

# Les organismes bancaires ont financé le secteur public local à des taux historiquement bas en 2019

Partenaire de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) depuis 2017, le cabinet dédié à la gestion de la dette et du financement de projets du secteur public, Orféor, a publié la semaine dernière la huitième édition de son Observatoire des financements du secteur public local.



De cette analyse, il convient de faire ressortir la concentration accrue des offres de financement des différents acteurs bancaires. Elle ne se fait toutefois pas au détriment du secteur public local. Les conditions offertes aux collectivités territoriales s'avèrent favorables et les taux proposés se situent à des niveaux historiquement bas.

## Un accès au crédit facilité malgré une plus grande concentration des offres

En 2019, le secteur public local a pu bénéficier de conditions de financement particulièrement favorables. Malgré un besoin accru pour faire face à l'accélération des projets en fin de cycle électoral, les collectivités territoriales ont profité de l'amélioration de leur situation financière – niveaux d'épargne et de trésorerie élevés – et du bas niveau des taux européens consécutif à la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne (BCE).

Le marché a eu paradoxalement tendance à se concentrer. Les prêteurs les plus importants, malgré des stratégies très différenciées, ont représenté 82 % des offres, contre 76 % en 2018. Ils ont pu pratiquer une stratégie plus agressive, alors que les autres acteurs ont sans doute fait le choix de se retirer du marché public local et de privilégier des emprunteurs plus risqués et plus rémunérateurs. La Banque Postale demeure le leader du marché.

#### Des conditions de prêt sans grand changement mais

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



### des taux historiquement bas

Conséquence de la crise financière et économique de 2008, les caractéristiques des financements évoluent peu. Le taux fixe est une option de plus en plus privilégiée : certes majoritaires, les offres combinant Euribor et taux fixe sont progressivement délaissées au profit des offres de taux fixe uniquement. L'allongement des durées d'emprunt se poursuit. En profitant des taux bas, les collectivités territoriales cherchent à étaler les remboursements pour garder des marges de manœuvre ; elles ont aussi besoin de financer des équipements structurants qui requièrent des durées plus longues.

Lire aussi

#### Financement des investissements : quelles pratiques des Epl en 2018 ?

Les taux des différentes maturités atteignent enfin des niveaux historiquement bas. La légère hausse observée fin 2018 et début 2019 n'aura été que provisoire. Le taux moyen sur 20 ans est estimé par exemple à 1,12 % quand il s'élevait 1,67 % en 2018 et 1,60 % en 2017. La trajectoire est la même pour l'ensemble des autres taux.

En savoir plus

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2